

MOT PRONONCE A L'OCCASION DE LA PREMIERE CONVENTION A LA MEMOIRE DES VICTIMES DU PUTSCH DU 5 JUILLET 1973.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, au nom des organisateurs de cette cérémonie, je voudrais encore une fois vous souhaiter la bienvenue, et vous adresser nos plus vifs remerciements pour votre participation à cette première convention à la mémoire des victimes du putsch du 5 juillet 1973. Votre présence dans cette église, en ce jour, est le témoignage du respect et de l'attachement sincère que vous n'avez cessé de témoigner aux femmes et aux hommes que nous honorons aujourd'hui. Permettez-nous d'y voir également une condamnation sans appel du crime odieux qui nous les a enlevés.

J'ai une pensée particulière pour mes sœurs et frères qui ont eu l'idée d'organiser cette première convention et l'ont portée de bout en bout. Qu'ils en soient vivement remerciés. J'en profite également pour les remercier de la confiance et de l'honneur qu'ils m'ont fait en me confiant l'agréable et néanmoins difficile mission de rédiger et prononcer en leur nom le discours inaugural de cette première convention.

Dans notre langue, le kinyarwanda, il y a un dicton qui dit : « umutima wuzuye amaganya ntusobanura amagambo (il est difficile de trouver les mots quand le cœur déborde de chagrin). La première difficulté fut d'arriver à transcender la douleur que cet exercice faisait remonter en moi pour trouver les mots appropriés, tout en gardant la dignité, la juste mesure, et le respect, qu'exige un événement comme celui-ci. Mais surtout, je me suis heurté à la difficulté de faire revivre un événement terrible, avec des actes tellement horribles que je n'arrivais pas à trouver les mots pour décrire et faire comprendre leur vraie nature. Il est difficile et même « absurde » nous dit l'écrivain allemand [Ruth Klüger](#), de décrire certaines réalités avec des mots, car « le langage humain a été inventé pour autre chose ». Aussi, quelle que soit notre proximité avec les victimes, la captation de la parole des absents, reste toujours incomplète. « Seul le témoignage de ceux qui ont été engloutis, aurait pu avoir une signification ». (Primo Lévi). Ijoro ribara uwariraye, disent les Rwandais (seul celui qui a passé la nuit dehors peut en parler). Mais rien de tout ceci n'aurait pu décourager la joie et l'ardeur que j'ai apportées à la tâche.

41 années viennent de s'écouler depuis qu'en ce 5 juillet 1973, tels des brebis qu'on mène à l'abattoir, les nôtres ont été arrachés à leurs familles et conduits en des lieux d'où ils ne sont jamais revenus. Quatre longues et douloureuses décennies pendant lesquelles nos familles ont été réduites au silence, et privées de toute possibilité d'honorer la mémoire des leurs. Voici venu enfin, en ce 16^{ème} jour du mois d'aout 2014, le moment où est conjuré le sort funeste qui nous enchaînait avec les nôtres dans les abîmes de la peur, de l'indifférence et de l'oubli. Aujourd'hui commence, pour les nôtres et pour nous-mêmes, une nouvelle ère, celle de la parole libérée, et de la vérité qui doit triompher sur la peur et le mensonge.

Si vous le permettez, je reviendrai un peu plus loin sur le sens de cette convention et sur les objectifs que nous nous sommes assignés à travers elle. Je souhaiterais commencer mon propos par un rappel des faits. Très peu de personnes en effet, aussi bien à l'étranger qu'au Rwanda, savent ce qui s'est réellement passé et sont loin d'imaginer jusqu'à quel degré a été poussé l'horreur.

Le 5 juillet 1973 au matin, le peuple rwandais apprend sur les ondes de la radio nationale que Grégoire Kayibanda, le président élu a été démis de ses fonctions, et que les institutions démocratiques sont dissoutes, et remplacées par une junte militaire dirigée par son ministre de la défense. Nous n'allons pas nous attarder ici sur les motifs avancés par les uns et les autres pour justifier ou condamner ce coup de force. Ce n'est ni l'endroit ni le moment pour un débat sur le bien fondé ou non de cette malheureuse aventure politique qui a coûté la vie aux nôtres. Subsiste t-il par ailleurs quelques doutes sur les motivations et intentions réelles de ce putsch, ou quelques secrets sur le plan machiavélique dont il a été le couronnement ? Qu'il suffise à ceux qui ont encore quelques hésitations de jeter un coup d'œil dans les ouvrages parus récemment sur le sujet. La connexion entre le fameux Comité du Salut Public qui a fait le lit de ce putsch, en mettant le pays à feu et à sang et le Comité pour la paix et l'Unité Nationale est plus qu'évidente ! Et si malgré tout, le doute subsiste, qu'il suffise également de questionner les professeurs et les élèves des écoles qui, à l'époque, ont été impliquées dans les troubles, pour leur demander les noms des officiers supérieurs qui les y ont poussées ? Les mêmes qui, au lendemain du putsch vont se présenter devant le peuple rwandais

pour lui dire qu'ils ramènent la paix et l'unité nationale, rejetant ainsi sur le dos de ceux qu'ils allaient assassiner la responsabilité de leurs propres actes !

Ce 5 juillet donc, puis dans les jours, les semaines et les mois qui suivent, les auteurs du putsch procèdent à plusieurs arrestations qui ciblent de manière tout à fait particulière la préfecture de Gitarama, tout en s'étendant aux préfectures de Kibuye, Butare, Gikongoro et Kibungo. Parmi les personnalités arrêtées, il y a à côté du président de la République, des ministres, des parlementaires, des ambassadeurs, des hauts fonctionnaires de l'Etat, ainsi que de jeunes officiers de la Garde Nationale ; mais on retrouve aussi des agents subalternes, de simples fonctionnaires de l'Etat, des commerçants,des personnes auxquelles n'est rattachée aucune fonction de décision et qui ne sont dotées d'aucune influence. Toutes ces personnes sont ciblées individuellement, nom par nom, en fonction de critères dont la logique nous échappe encore aujourd'hui.

On entend souvent dire à leurs propos : « les dignitaires de la première République », « Abaparmehutu », « Proches de Kayibanda » ou « Politiciens de Gitarama ». Ce sont là des raccourcis, ou des tentatives de globalisation dont le but est d'expliquer l'inexplicable, voire de justifier l'absurde, certains tombant dans ce piège de bonne foi. Car il s'agit de nous faire accepter l'idée que les femmes et les hommes qui ont perdu la vie à la suite de ce putsch sont morts assassinés parce qu'ils étaient dignitaires, politiciens, proches de Kayibanda ou que sais-je encore ! C'est une idée absurde. On n'assassine pas les gens juste parce qu'ils font de la politique ou sont dignitaires. Par ailleurs, non seulement ils n'étaient pas tous dignitaires, ni politiciens comme je viens de le dire plus haut, mais en revanche beaucoup de dignitaires de cette première République, des piliers incontournables du système, trouvèrent toute leur place dans le nouveau régime, sans être inquiétés le moins du monde. La proximité de nos chers défunts avec le Président Kayibanda fut plus géographique qu'autre chose !

Ces femmes et ces hommes étaient surtout des maris, des pères de famille, des fils, des filles, des frères, des sœurs qui furent arrachés à leurs familles, encore très jeunes : Le président Kayibanda n'avait lui-même guère plus de 49 ans en 1973. Soit l'âge de celui qui vous parle. La plupart avaient la trentaine à peine entamée, et quelques uns

moins de 30 ans !!! Des femmes et des hommes dans la fleur de l'âge; des célibataires, des maris qui laissaient des épouses très jeunes; des pères arrachés à des enfants en très bas âges. Certains n'ont même pas vu leur premier enfant. Les plus belles choses, comme l'écrit le poète français François Malherbe, ont le pire destin. « Elles durent peu, comme la rosée, qui dure l'espace d'un matin ». Ngo akaryoshye ntigatinda mu itama (ce qui est délicieux ne reste pas longtemps dans la bouche). L'âge des victimes rend ce crime encore plus haïssable, plus odieux.

Combien étaient-ils ? Un mystère de plus dans cette sombre histoire. La liste officielle recense 64 victimes. Dans l'une de ses rares confidences sur cette affaire, Théoneste Lizinde, le chef des Services Centraux de Renseignement au moment des faits, et un des principaux protagonistes de cette tragédie, parle de plusieurs centaines de victimes, sept cent affirme-t-il. Inclue-t-il dans ce nombre ceux qu'ils ont fait assassiner avant le putsch pour justifier leur criminel dessein, ou est-ce uniquement ceux qu'ils ont assassinés après ? Seules des recherches approfondies pourront apporter une réponse à cette question. En tout état de cause, le nombre officiel de 64 est largement inférieur à la réalité. Nous voudrions profiter de cette cérémonie pour lancer un appel à ceux qui connaîtraient des personnes concernées et non recensées, afin qu'ils nous aident à les identifier.

De toutes les personnes incarcérées à la suite de ce putsch, moins de 10 ont pu regagner leurs familles. Celles-ci retrouvèrent des gens complètement démolies, qui durent réapprendre à se tenir debout, à marcher, et ne voyaient plus ; des êtres blessés au plus profond d'eux-mêmes, pour toujours. On peut dire pourtant qu'elles eurent de la chance. ***Toutes les autres trouvèrent la mort en prison dans des conditions absolument abominables. Les témoignages, de plus en plus nombreux, permettent à présent de se faire une idée à peu précise des conditions atroces de ces assassinats et des mécanismes diaboliques de leur mise en œuvre. Hormis le cas des jeunes officiers dont on ne sait dans quelle prison ils furent incarcérés, jeunes officiers dont les corps furent retrouvés flottant sur un lac dans les environs du camp militaire de Gako, tous les autres furent détenus dans les prisons de Ruhengeri et Gisenyi où ils étaient enfermés menottes aux poings***

dans des cachots complètement obscurs et humides, sans rien pour se couvrir, et sans aucune possibilité de procéder à leur hygiène corporelle. Privés d'eau et de nourriture, beaucoup moururent de faim et de soif. Selon le journal gouvernemental IMVAHO n°591 du 14 juillet 1985, « Sembagare, pour ceux qui ne le connaissent pas, ce personnage était le directeur de la prison de Ruhengeri au moment des faits, et principal collaborateur de Lizinde dans cette sinistre opération, Sembagare disais-je, faisait distribuer aux détenus, par un enfant de 13 ans, en guise de nourriture l'équivalent de la ration d'un bébé, voire la moitié. Il arrivait même qu'il les laissât plusieurs jours sans manger et sans boire. Assoiffés et complètement déshydratés, ceux-ci étaient réduits à se désaltérer au moyen de morceaux d'étoffes pris sur les haillons dont ils étaient couverts, qu'ils trempaient dans les égouts qui évacuaient les excréments des prisonniers ! Aussi, il leur ordonnait souvent de nettoyer ces égouts avec leurs propres mains, et ensuite de manger sans se laver ». C'est ce même Sembagare qui priva d'eau et de nourriture pendant 60 jours un des détenus, une jeune fille, et qui chaque matin prenait plaisir à aller la contempler mourir et la narguer. A un autre il donnait quotidiennement des coups de bottines dans les côtes pour hâter une mort que la faim n'opérait pas assez vite à son goût ! Ces méthodes inhumaines étaient appliquées avec la même cruauté par son collègue de Gisenyi, Joachim NTIBANDEBA et plus tard par son successeur à Ruhengeri, P. Désiré CYARAHANI. Certains détenus trouvèrent la force de supporter ce régime quotidien de tortures et d'humiliations pendant trois longues années. Car si l'on en croit les sources actuellement disponibles, le dernier détenu s'éteignit fin 1976. Selon ce même journal IMVAHO, source recoupée par d'autres informations, les ordres d'assassinat étaient transmis par Lizinde en personne, aux directeurs de prison et commandants militaires des régions concernées, dont Stanislas BISERUKA. Celui dont c'était le tour de mourir – alors appelé « impongo yanjye » par celui qui devait superviser sa mise à mort, était directement mis à la diète complète (pas de nourriture, pas d'eau), en même temps qu'il était soumis quotidiennement à des séances de tortures en tous genres. Après plusieurs jours d'un tel régime, il était sorti de prison, torturé et

humilié une dernière fois devant ses compagnons d'infortune, puis jeté dans un camion ou dans la camionnette personnelle de Lizinde aménagée à cet effet avec un palanquin (ingobyi ya kinyarwanda) et une couverture derrière noircis par le sang. Cet homme n'avait aucune peur, aucune honte de se promener dans la ville de Ruhengeli, avec ces sinistres accessoires. En cours de route, Les détenus étaient achevés par étranglement ou fracassement de crânes. Certains furent jetés vivants dans des fosses communes. Lizinde lui-même cite le cas d'un prisonnier affamé qui fut attaché et traîné sur une jeep avant d'être achevé à coups de poing. Des témoins, rescapés de cet enfer, parlent de cachots où ils ont cohabité avec des membres arrachés : des mains, des bras, des pieds, ... Ceux de leurs compagnons qui les y avaient précédés et qu'on n'avait même pas pris la peine d'enlever. Un système d'extermination où l'odieux le disputait au démentiel ! Il va sans dire que nous n'avons jamais été autorisés à leur rendre visite, que nous n'avons jamais su quand et comment ils sont morts, et que leurs dépouilles ne nous furent jamais rendues.

Ce putsch, dont on a voulu faire croire qu'il a été mené sans effusion de sang, fut en réalité une entreprise de la mort. Sous couvert d'un discours fallacieux sur la paix et l'unité nationale, ses auteurs ont organisé et exécuté froidement un plan macabre d'extermination de personnes innocentes.

Théoneste Lizinde, Stanislas Biseruka, Sembagare, Pierre Désiré Cyarahani, Joachim Ntibindeba, Alphonse Butsitsi, Havugwintore, Burasa, Habyalimana Simon, Jean Maurice Sebahunde, et autres, ne furent pas les seuls auteurs de ces actes abominables. Personne ne peut croire en effet que ces individus décidèrent tous seuls et mirent en œuvre au vu et au su de tous, pendant trois ans et avec les moyens de l'Etat, l'assassinat de personnes parmi lesquelles se trouvaient d'anciens hauts dignitaires de l'Etat. Ils ne sauraient avoir agi sans l'ordre et le feu vert de Juvénal Habyalimana, leur chef, celui qui à l'époque était en même temps, pour tout contrôler, nous semble-t-il, le Chef d'Etat Major de l'Armée Rwandaise, le Ministre de la Défense Nationale, le Chef du gouvernement, le Président de la République, et dont le beau

frère, le propre frère de son épouse, avait été dépêché sur place à Ruhengeri comme Préfet.

Le nom de Juvénal Habyalimana ne saurait être dissocié d'un crime dont tout laisse croire qu'il l'a ordonné, supervisé et couvert, tant que cela l'arrangeait. Notre seul regret aujourd'hui, est de ne pouvoir l'entendre dire pourquoi il a fait cela ! Quel besoin avait-il de massacrer des personnes innocentes et inoffensives ? Et surtout quel besoin avait-il de les faire mourir de manière si cruelle ?

Les victimes du putsch du 5 juillet 1973 sont mortes abandonnées de tous, dans le silence et l'indifférence quasi générale. Aucun cri ne s'est élevé pour les défendre ou protester ; ni au nom de Dieu, ni au nom des Droits de l'Homme, ni au nom de la fraternité rwandaise. « Et si au fond de ce puits, au fond de cette inépuisable géhenne, si au fond de cette hébétude déchirée, ils ont eu une pensée, s'il leur restait un sentiment, c'était l'amer crève-cœur, c'était le désespoir désert et glacé que des gens de par le monde et pas loin d'eux, des gens comme eux, avec une tête et un cœur, connaissent leur existence, leur vie, et qu'ils continuent de mener leur vie à eux, leurs affaires d'argent, d'amour, et de table, qu'ils avancent chaque jour parmi les choses et dans le temps sans leur consacrer l'obole d'un souci, et que même il en est d'autres, d'autres qui parfois songent à eux, et que cette pensée fait sourire ». J'ai cité librement Vercors, dans le silence de la mer. Le silence apeuré ou indifférent des Rwandais, celui complice des Eglises, des ambassades et autres instances internationales ont permis la consommation de ce crime jusqu'à son terme.

Enfermer et assassiner les pères ne suffisaient pas ; il fallait aussi réduire leurs compagnes et leurs enfants à la misère ! Après les avoir dépouillées de tout ce qui pouvait assurer leur subsistance, et s'être partagé leurs biens, les putschistes chargèrent femmes et enfants dans des camions militaires et les exilèrent à la campagne, avec interdiction pour les épouses de passer les frontières des communes d'origine de leurs maris, de s'adonner à une quelconque activité lucrative, ou d'occuper un emploi salarié. Nos mères ont courbé l'échine pour arracher à la terre de quoi nous faire survivre, d'autres, constamment harcelées par les putschistes, ont dû fuir le pays, mais toutes ne le pouvaient pas. Les enfants, la plupart encore trop jeunes, ont dû

s'adapter à cette nouvelle vie ; certains sont morts faute de soins ou sont devenus handicapés ; d'autres ont été privés d'école. Une situation d'exclusion, de harcèlement et de suspicion qui va nous poursuivre jusqu'au début des années 90. Elle fut pénalisante pour beaucoup d'aspects de notre existence. Nous en portons toujours les séquelles.

Les femmes et les hommes que nous honorons aujourd'hui ne furent pas les seules victimes de ce putsch : Des fonctionnaires compétents dont le professionnalisme n'était nullement mis en cause furent chassés de leur travail ou rétrogradés sans aucun motif, des militaires virent leur carrière stoppées ou ralenties, des étudiants furent expulsés de leurs écoles,une région entière fut mise au ban de la nation. En définitive le Rwanda tout entier, tout le peuple rwandais a payé et continue de payer au prix fort cet aventurisme politique.

Je voudrais avant de passer au sujet suivant, répondre à une question que certains parmi vous pourraient bien se poser : pourquoi en une circonstance comme celle-ci, nous ne nous sommes pas abstenus de citer des noms, de désigner des responsables ? Notre choix de le faire est dicté par trois raisons qui tiennent en ces mots : Vérité / Justice / Réconciliation.

Faire triompher **la vérité**, est notre première motivation. Pour l'Histoire, mais aussi par respect pour les défunts, pour les membres de leurs familles, et l'ensemble de nos compatriotes dont la conscience est heurtée par l'horreur de ces faits et l'opacité qui les entoure. 41 ans après les faits, à défaut d'une démarche personnelle des personnes impliquées ou d'un procès devant une justice des hommes, l'Histoire est le seul tribunal qui nous reste pour rétablir la vérité. Elle doit s'écrire dès aujourd'hui. Et ce ne sera pas sans nous.

Nous sommes aussi motivés par un besoin **de justice** : les actes commis sont tellement horribles, d'une monstruosité telle que leurs auteurs doivent être mis devant leurs responsabilités. Au nom de quelle morale ou de quelle religion nous devrions, nous les enfants de leurs victimes, les couvrir, protéger leurs noms ? Il ne s'agit pas de revanche, ni de vengeance, mais d'un acte simple de justice.

La dernière raison, et pas la moindre, touche à **la réconciliation** du peuple rwandais. On entend souvent dire « les gens du nord ont tué les Politiciens du sud » (abakiga bishe abanyepolitiki bo mu nduga). Nous voulons que tout le monde entende et comprenne ceci : Ceux qui ont assassiné les nôtres ont des noms, ils sont connus. Toute une région, ni même une famille ne saurait être tenue pour responsable de crimes qu'elle n'a ni commis, ni cautionnés. Ceux qui tiennent un tel discours veulent couvrir les responsables, ou ont d'autres objectifs qui ne sont pas les nôtres, et ne sont pas dans l'intérêt de notre pays. Cela nous est absolument insupportable de constater que nos pères sont devenus un prétexte pour des conflits régionaux ou interpersonnels qui n'en finissent pas de diviser les Rwandais. Ce n'est pas ce qu'ils auraient souhaité.

Contrairement à ceux que certains croient, la négation de cette tragédie, sa banalisation, toute autre forme de travestissement ou d'enfouissement de la vérité ne servent nullement la cause d'une véritable réconciliation entre les Rwandais. Seule la vérité peut permettre d'aller dans ce sens. Elle est nécessaire pour que cette tragédie finisse d'en engendrer d'autres. C'est l'avenir de notre pays, celui de nos enfants qui est engagé.

Cette mise au point nous amène à la deuxième partie de notre propos : pourquoi cette cérémonie aujourd'hui, 41 ans après les faits ? Quel sens voulons-nous lui donner, et quels sont les objectifs que nous nous sommes assignés à travers elle ?

« Seul le silence est la vraie mort », dit un proverbe malgache. « Les morts ne sont vraiment morts que lorsque les vivants les ont oubliés » (Anatole France). Ainsi que nous le soulignons plus haut, pendant quatre décennies nos familles ont été réduites au silence, et privées de toute possibilité d'honorer la mémoire des leurs. Après les avoir torturés et assassinés sauvagement, leurs meurtriers ont tenté de les faire disparaître à jamais, en éliminant tout ce qui pouvait évoquer, rappeler, susciter une mémoire. Ils ont attendu plus de dix ans, avant de nous apprendre leur décès, forcés par les circonstances, et, comme je le disais, sans que nous soient remis leurs corps, ni indiqué un endroit où déposer une larme ou une fleur ! Pendant près de vingt ans, pour ne pas fournir un prétexte à ceux qui estimaient le travail inachevé, et attendaient la première occasion pour se débarrasser définitivement de la veuve et de l'orphelin,

nous avons dû nous terrer et nous taire ! ***Aujourd'hui, en brisant le silence nous repoussons la mort, celle des nôtres et la nôtre par la même occasion.*** Tel est le premier sens que nous souhaitons donner à cette cérémonie.

Un autre sujet nous tient à cœur : avancer dans la recherche de la vérité et faire reconnaître ce crime odieux qui a emporté les nôtres. 41 ans après le putsch, une sorte de conspiration du silence continue de jeter le voile sur les atrocités commises en 1973, et ce crime semble relégué dans les oubliettes de l'histoire. Nous nous réjouissons que quelques écrits commencent à s'intéresser à ce crime odieux et livrent peu à peu quelques vérités sur le martyr qu'ont vécu nos pères, et sur les auteurs de cette infamie. Cependant beaucoup de faits restent obscurs, tabous, alors que des acteurs clés, des protagonistes de premier rang sont toujours en vie.

Pour nous les proches des victimes, la vérité et la reconnaissance sont indispensables pour nous aider à mieux trouver notre place au sein de la nation rwandaise, dont nous nous sentirons toujours exclus tant que les souffrances infligées aux nôtres, les injustices qu'ils ont subies n'auront pas été reconnues.

Cette cérémonie est aussi l'occasion pour nous d'exercer un droit, assez banal ma foi en d'autres lieux, mais inaccessible à certains, sous nos cieux à nous : le droit au deuil, pleurer ses morts. Une douleur qui n'est pas extériorisée n'arrête pas de faire souffrir et tel un boulet sur les pieds empêche d'aller de l'avant. Etre interdit de deuil, c'est voir son humanité et celle de siens (décédés), purement et simplement déniées. Pendant 41 ans, nous les enfants, les conjoints, les familles et les amis des victimes de 1973, avons porté en nous le poids immense d'une souffrance que nous n'avions pas le droit et la possibilité d'exprimer; ***Cette cérémonie est une manière pour nous d'essayer de nous défaire de la douleur laissée par la disparition tragique des nôtres, pour pouvoir enfin aller de l'avant. Elle est aussi une réaffirmation forte de notre humanité, déniée par ceux qui voulaient nous réduire à l'état de gibier*** (impongo). C'est le passage pour nous et nos enfants vers un nouvel avenir.

Le respect envers les défunts est un principe essentiel dans toutes les civilisations et à travers l'histoire. Comme j'ai pu déjà l'évoquer, les femmes et les hommes assassinés à

la suite du coup d'état du 5 juillet, n'ont jamais reçu de sépultures. Sortis de leurs cachots où ils étaient quasiment enterrés vivants, ils étaient directement conduits au dessus des fosses communes où certains étaient jetés encore vivants. Aucun corps n'a jamais été remis aux familles pour être enterré dignement. Triste et maudite époque où on enterre les vivants et refuse une sépulture aux défunts !

Notre plus grand espoir, notre vœu le plus cher, est qu'un jour nous puissions leur offrir la sépulture à laquelle ils ont droit comme tout être humain. Si ce n'est pas nous-mêmes aujourd'hui, que demain ou après demain, nos enfants, nos arrière-petits-enfants s'acquittent de ce devoir sacré.

A défaut de sépulture, aujourd'hui nous avons cette consolation de pouvoir enfin leur dire adieu, et de les accompagner à leur dernière demeure, à travers ce rituel organisé selon la tradition rwandaise et les croyances religieuses propres à chacun d'entre nous.

Comme vous avez pu le constater, nous avons choisi trois éléments pour matérialiser cet instant. **Les photos alignées au pied de l'autel et de la croix du Christ** rappellent qu'il y a 41 ans, le sang de personnes innocentes fut injustement versé dans la terre rwandaise. Puisse-t-il devenir une semence pour la paix, l'unité, et la justice. **La rose** est le témoignage de l'amour fort et du respect que nous leur témoignons. **La couleur blanche** est le symbole de l'innocence et de la pureté ; c'est l'habit des justes. Malgré la souillure et le noir dont ils ont été injustement couverts, jamais nous n'avons douté de leur pureté et de leur innocence. **La bougie** symbolise la vie et la lumière. La vie qu'ils ont transmise et dont le souffle se perpétuera jusqu'à la fin des temps ; la lumière qu'ils ont mise dans les mains de chacun d'entre nous et qui malgré leur absence, continue d'éclairer, de réconforter et de réchauffer nos vies.

Cette cérémonie est aussi et surtout l'occasion de rendre un hommage à la vie qu'ils ont menée comme acteurs clés de l'histoire du Rwanda. Nous ne sommes pas venus dire que les femmes et les hommes que nous honorons aujourd'hui furent parfaits dans leur existence de tous les jours, ni pour certains d'entre eux dans l'exercice des lourdes tâches qui leur étaient confiés. Cependant, nous avons la conviction inébranlable que notre pays le Rwanda, et son peuple, sont grandement

redevables des actes qu'ils ont posés et des luttes qu'ils ont menées pour défendre la dignité et le bien-être du peuple, surtout pour promouvoir les intérêts des plus petits. Ils ont participé aux premières loges aux combats qui ont instauré la démocratie et mené le pays à l'indépendance. Encore très jeunes et en des moments de grandes difficultés, ils se sont dépensés sans compter pour faire du Rwanda un état souverain, une république moderne reconnue et respectée par les autres nations du monde. C'étaient des patriotes ; ils aimaient le Rwanda, ils souhaitaient pour lui un avenir radieux et travaillaient sans relâche à son avènement. Il est de notre devoir de le rappeler, de le dire avec fierté, partout, et toujours. Notre espoir est que les générations futures puissent prendre exemple sur eux pour aller encore plus loin dans le service des autres, et plus haut dans l'exercice de la vertu.

Cette occasion nous offre l'inestimable opportunité de rendre un hommage particulier au premier d'entre eux, Grégoire KAYIBANDA. Homme de cœur et de grande ouverture, Grégoire Kayibanda aimait son pays par-dessus tout, et surtout les plus petits. « **Délivrer les masses populaires du règne de la peur, pour les mettre au grand soleil de la liberté fut en vérité mon seul souci** », notait-il dans ses carnets personnels. Il a mené le Rwanda à l'indépendance, instauré la République et guidé les premiers pas de la démocratie. Au moment de son départ, il laissait un pays géré avec rigueur, et résolument engagé sur la voie du développement économique, culturel et social. Ceux qui ont travaillé avec lui décrivent unanimement un visionnaire, un travailleur infatigable, qui savait être patient avec les autres, pardonnait facilement leurs faiblesses, et savait toujours les tirer vers le haut. Kayibanda est aussi reconnu comme quelqu'un de complètement désintéressé, qui n'accordait aucune importance aux biens matériels, dans la grande lignée de Gandhi et Nyerere. Il n'a rien pris pour lui. Pauvre, il a toujours été, se faisant un point d'honneur à rester au plus près de ceux qu'ils servaient.

« Démis de ses fonctions, Kayibanda aurait pu alors vivre des jours paisibles, en pensant à tout ce qu'il avait réussi pour le peuple rwandais. Mais même cette joie lui fut refusée. G. Kayibanda fut condamné à mort le 26 Juin 1974 par une Cour Martiale instituée à cet effet. Cette peine sera commuée en détention à perpétuité. Le 11 Septembre 1974, il sera autorisé à poursuivre sa détention en résidence surveillée à

Kavumu, auprès de sa famille. Malheureusement, Vérédiane, sa compagne s'éteignit quelques jours après, le 13 Octobre 1974.

Les dernières années de Grégoire KAYIBANDA furent empreintes d'une grande tristesse, de profondes souffrances : solitude, regrets d'une épouse tendrement aimée, éloignement de tous les amis, isolement social, pauvreté, tourments, humiliation. En bon chrétien, il se voulait participant aux souffrances de la Croix, et s'offrait humblement pour l'expiation de ses fautes, et la montée des masses populaires. Ainsi furent les derniers jours de l'homme qui méritait au contraire l'infinie reconnaissance du pays, et la vénération de tous ».

Grégoire Kayibanda rendit l'âme le 15 Décembre 1976. La nouvelle de son décès fut gardée secrète. Seule une petite poignée de personnes put l'accompagner à sa dernière demeure. Sa devise: *Libertatem filiorum Dei : Tubohore abana b'Imana* ; « libérons les enfants de Dieu » est inscrite sur sa tombe en latin et en kinyarwanda.

Grégoire KAYIBANDA repose en paix, aux côtés de tous les héros qui ont consacré leur vie au rétablissement et à la sauvegarde de la dignité du Munyarwanda. Un jour l'Histoire rétablira la mémoire de celui qui fut le père de la République.

Les éléments sur les derniers jours du Président Kayibanda ont été tirés des ouvrages de Baudouin Paternostre de La Mairieu, et Célestin Kabanda que j'ai cités de manière tout à fait libre. Ils voudront bien m'en excuser.

Monsieur le Président, cet hommage que nous vous rendons aujourd'hui s'adresse également à votre chère épouse Vérédiane. Derrière les grands hommes, dit-on, il y a toujours une épouse. Vérédiane fut la compagne digne et fidèle, sur laquelle vous avez toujours pu compter dans toutes les circonstances de votre vie. Elle fut aussi une mère très aimante qui éduqua ses enfants dans le plus parfait amour, en leur apprenant la simplicité et le don de soi. Sa maison fut toujours ouverte à tous, petits et grands, avec lesquels elle partageait volontiers tout ce qu'elle avait. Dieu ait son âme.

Cet instant nous donne également l'occasion de remercier et rendre un hommage très appuyé à nos chères mamans. Malgré la tristesse profonde après la disparition et la mort tragique de leurs époux, malgré le vide immense que leur absence laissait autour d'elles et dans leurs cœurs, malgré les chaînes, malgré la misère, malgré nous, dont elles ne savaient ce que nous allions devenir, elles ne se sont pas effondrées. En véritables mères courages, elles ont bravé tous les dangers, accepté toutes les peines, supporté patiemment toutes les souffrances pour nous faire grandir dans de bonnes conditions, et nous donner une bonne éducation. Elles ont toujours su tenir la douleur et le chagrin qui dévastaient leur cœur hors de la portée des enfants que nous étions. Mères, nous ne serions pas ici aujourd'hui, et nous ne serions pas ce que nous sommes, sans vous, sans votre courage et sans votre grand amour.

Puissent toutes les mères, toutes les épouses prendre exemple sur vous.

Mères, nous voudrions que vous partagiez les lauriers que nous vous tressons aujourd'hui, avec vos belles-mères, nos grands-mères, les mamans de nos papas. Comme vous et avec vous, malgré l'éloignement, malgré la distance, elles ont suivi la Croix jusqu'au sommet du Golgotha, comme vous elles se sont tenues à ses pieds assistant impuissantes aux souffrances et à la mort de leurs enfants ; comme vous elles ont tenu les dépouilles mutilées et sanguinolentes dans leurs bras ; comme vous, elles ont eu le cœur transpercées par l'épée. Les mères et les épouses savent de quoi je parle.

Nous ne pouvons pas oublier non plus nos grands-pères, nos oncles, nos tantes, nos cousins et cousines qui nous ont accueillis à bras ouverts quand la terre s'ouvrait pour nous engloutir. Et que dire de vous chers amis, qui en des moments où il fallait nous lâcher, nous fuir, avez fait exactement le contraire, au péril de vos vies ? Nous voudrions aussi remercier toutes ces personnes dont nous ignorons l'existence, qui ont essayé de dénoncer, de s'interposer ou d'intercéder ; ceux qui étant près de nos pères, notamment leurs codétenus de droit commun, des soldats, et tous ces autres citoyens qui ayant eu à croiser leur chemin, ont tenté de consoler, soulager, ou ont versé une larme de compassion. Nous vous en sommes infiniment gré. Tout comme nous

remercions tous ceux qui dans la suite par leur témoignage et leurs pressions ont permis de lever un coin de voile sur ce crime abject.

Turabashimira mwese kubera ubupfura mwagaragaje. Ce moment est aussi le vôtre. Vous êtes pleinement associés à cet hommage qui aujourd'hui, est rendu aux hommes et femmes qui ont perdu leur liberté et leur vie à la suite du putsch du 5 juillet 1973.

Par delà les humiliations, les souffrances, et la mort, nous voulons aussi que ce moment soit un instant de bonheur, de souvenirs heureux et de perspectives positives.

Nos Parents, nos grands parents ont aimé le Rwanda, et servi son peuple avec amour et dévouement. Beaucoup de Rwandais ne l'ont pas oublié et leur en sont toujours très reconnaissants. Tout cela est pour nous une source de grande fierté et de joie.

Ceux qui parmi nous ont eu la chance de les connaître ont passé auprès d'eux des moments de grand bonheur qui resteront à jamais gravé dans leurs cœurs. Ils nous ont inculqué l'amour du Rwanda, appris le respect de soi, et de nos semblables, le courage, la modestie en toute chose, le sens de l'honneur, de l'effort et de la persévérance. Nous ne pourrons jamais l'oublier.

Cet acte mémoriel qui aujourd'hui pour la première fois rend hommage et dignité à nos grands parents, parents, frères et sœurs massacrés injustement et à qui par des traitements inhumains et ignobles, toute dignité a été arrachée avant la mort, nous engage tous dans la recherche de la paix, de la justice, de l'unité, de la réconciliation et du bien-être pour notre beau pays, et son peuple. Notre engagement pour ces idéaux, selon la voie que chacun choisira, constituera un beau bouquet de fleurs que nous leur offrirons là où ils sont. Sachant qu'ils pensent toujours à nous et gardent dans leur cœur le même amour patriotique qu'ils ont manifesté sans réserve de leurs vivants à la nation rwandaise.

Cette première convention a en effet vocation à être le point de départ d'autres actions et initiatives qui chaque année renouvelleront les thèmes et les approches, autant que le permettra la disponibilité et l'engagement des initiateurs. D'ores et déjà, dès

aujourd'hui, une série d'actions et d'initiatives vont être prises pour avancer dans notre recherche de la vérité, et perpétuer la mémoire des nôtres. Nous serons toujours heureux et reconnaissants de pouvoir compter sur votre soutien.

Nous nous en voudrions fortement de clore ce propos sans avoir une pensée particulière pour l'ensemble de nos compatriotes qui ont perdu la vie pendant le génocide de 1994, les guerres, les massacres et autres assassinats qui ont endeuillé notre pays dans ces dernières décennies. Nous nous associons à la douleur de toutes les familles éprouvées, et condamnons avec la dernière énergie ces actes ignobles que rien ne saurait justifier. Puissent les moments où nous célébrons ceux qui ont été engloutis, porter les espoirs d'un Rwanda plus humain, plus juste, et pousser chacun d'entre nous à œuvrer pour que de tels actes puissent un jour s'arrêter dans notre beau pays.

Je vous remercie.

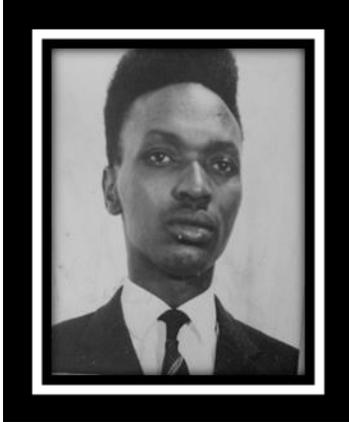
KAYIBANDA Grégoire

Héros de la lutte pour la démocratie, père de l'indépendance nationale, Président de la République rwandaise du 1^{er} juillet 1962 au 05 juillet 1973.



*Grégoire Kayibanda (1924- 1976)
yakundaga amahoro n'ubusabane mu bantu,
ubutabera n'amajyambere.*

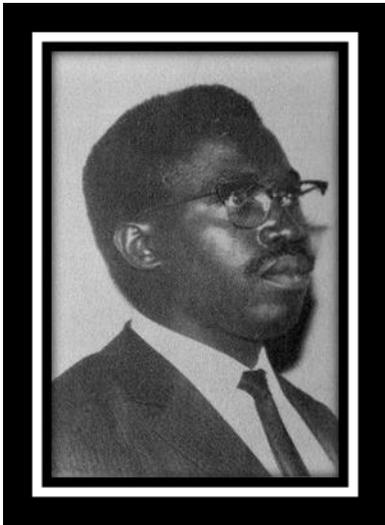
DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT



MINANI Froduald (Nyabikenke,

Gitarama); *“Parti trop tôt. Nous avons encore besoin de Toi”*

Né le 25 octobre 1934 à Nyabikenke Gitarama, marié avec Mukagatare Edith avec laquelle il a eu 8 enfants. Après trois ans de philosophie au Grand séminaire de Nyakibanda, licencié en Sciences Politiques et Sociales de l'Université de Louvain. Secrétaire Général à la Présidence de la République depuis fin 1963, puis Ministre de l'Information et du Tourisme de 1964 à 1973. Arrêté en octobre 1973. Mort en détention.



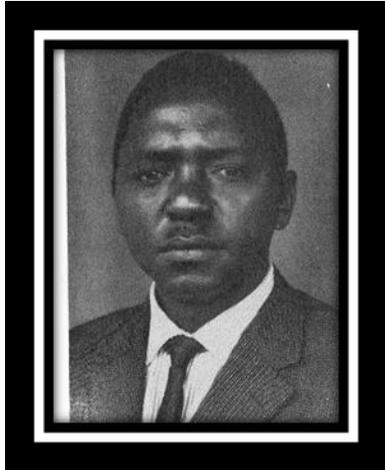
NZANANA Fidèle (Kivumu, Kibuye)

Fidèle Nzanana, né en 1937 à Nyange, Kibuye. Marié à Marguerite Mukamusera. Père de 4 enfants.

Docteur en Droit, diplômé en sciences économiques Politiques et sociales (KUL Belgique).

Fonctionnaire au Marché Commun (ACP) à Bruxelles. Ministre des Finances depuis 1968 jusqu'au coup d'Etat du 5 juillet 1973. Arrêté mi-octobre 1973. Il est mort en détention.

« Tu es dans nos cœurs et dans nos mémoires à jamais! »



HARELIMANA Gaspard (Runda)

Né en 1934 à Runda GITARAMA (Province du Sud). De 1961 à 1973 l'Economie, D. G. à l'OBM, Secrétaire général de l'AGFEA, Ministre de Après les étudessecondaires au Groupe scolaire de Butare), Ingénieur agronome de l'Université de Louvanium de Kinshasa).Ministre de l'Intérieur et des affaires judiciaires, Ministre de l'Education nationale.S'est marié le 22 septembre 1962 ; A eu 6 enfants"

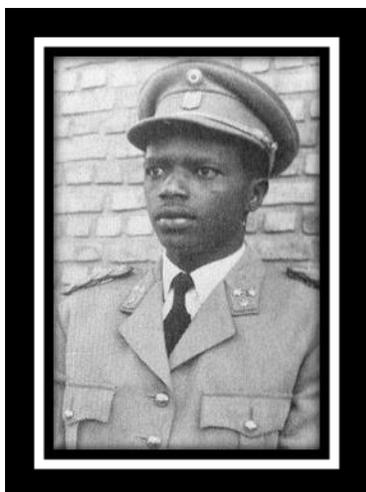
« Ntuhangayike Iyakwakiriye Iduhozaho ijisho ; Kuko ari Yo Irera koko! »



MUNYANEZA Augustin (Musambira Gitarama)

Né en 1939 à Musambira (Gitarama). Après l'indépendance, il fut accrédité auprès de 9 pays européens, en même temps que représentant permanent auprès de la commission de la CEE. Ministre des affaires étrangères et de la coopération depuis février 1972, il fut arrêté quelques mois après le coup d'état. Est mort en détention.

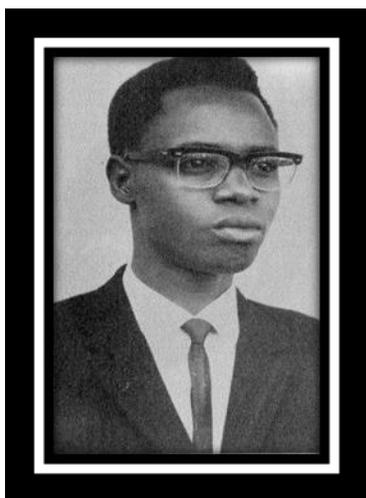
Un homme affable et d'une grande finesse d'esprit.



Cpt BIZIMANA André (Masango, Gitarama)

Né en 1940 à Muynzwe/Gitarama. Après les études secondaires, il entre à l'Ecole des Officiers (4^{ème} promotion). En 1969, il devient attaché du cabinet pur le service civique de la jeunesse, et pour la réserve de la garde nationale. Capitaine en janvier 1961, il est nommé Secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux Sports en février 1972, poste qu'il occupe jusqu' à son arrestation dans la nuit du 4 au 5 juillet 1973. Mort en détention

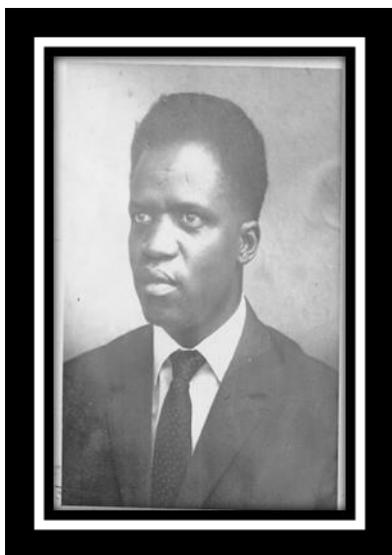
Il aimait beaucoup son pays et le servait avec compétence et abnégation.



Godefroid NYIRIBAKWE (Mushubati Gitarama)

Né en 1935 à Mushubati (Gitarama). Après l'indépendance, Directeur, puis Directeur Général à la Présidence de la République depuis 1962. Nommé Secrétaire d'Etat à la Fonction Publique depuis février 1972 jusqu'à son arrestation dans la nuit du 4 au 5 juillet 1973. Est mort en détention.

Papa, wagiye kare, tukigucyeneye. Imana yahaye maman ingufu zidasanzwe; yakoze akazi ke n'akawe Ubu natwe twabaye ababyeyi. Ntiwatumenya imvi ni uruyenzi



Né à Gitarama en 1932, Sous chef intérimaire fin 1959, Membre MDR Parmehutu (Conseil provisoire) en octobre 1960 ; Sous Préfet, puis Préfet de Nyanza en 1962, Secrétaire général au Ministère de l'intérieur et du Travail en 1963, et enfin Ministre Délégué à la Présidence chargé des affaires politiques et administratives, en février 1970, Secrétaire exécutif du MDR Parmehutu en 1971, poste qu'il occupe jusqu'en juillet 1973. Arrêté en octobre de la même année. Mort en détention.

“Wagiye wihuse, wagiye ugikenewe”.

MBARUBUKEYE Athanase

DES PARLEMENTAIRES

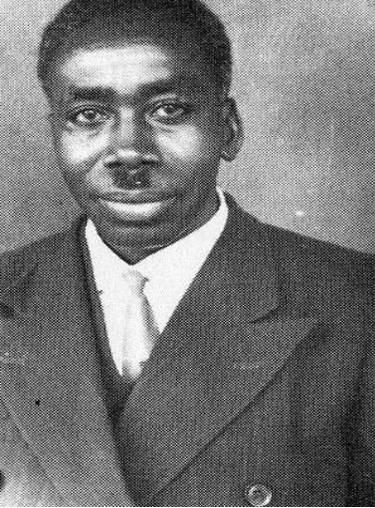


Né en 1934. Membre du MDR Parmehutu (Conseil provisoire) en octobre 1960 et Secrétaire d'état aux affaires sociales. Conseiller puis

Vice Président à la Cour Suprême (Janv 1961 à septembre 1963) Secrétaire Général à la Présidence de la République (1965-1969). Député, puis Secrétaire député jusqu'à son arrestation au cours de l'année 1973. Un des signataires du Manifeste sociale de 1957. Héros de la lutte pour la démocratie.

« Watashye nk'Intore ya Nyagasani kuko utigeze udukoza isoni, n'ubu tukaba tudaterwa ipfunwe no kwitwa abana bawe ».

NDAHAYO Claver (Nyamabuye, Gitarama)



NIYONZIMA Maximilien

Membre du MDR Parmehutu (Conseil provisoire) en octobre 1960 ; Administrateur Adjoint, puis préfet de Gitarama, de décembre 1960 à février 1962. Secrétaire général au Ministère de l'intérieur et de la fonction publique jusqu'en juillet 1964. Député de 1965 à son arrestation dans la nuit du 4 au 5 juillet 1973. Maximilien NIYONZIMA est un des signataires du Manifeste social dit manifeste sociale de 1957. Héros de la lutte pour la démocratie



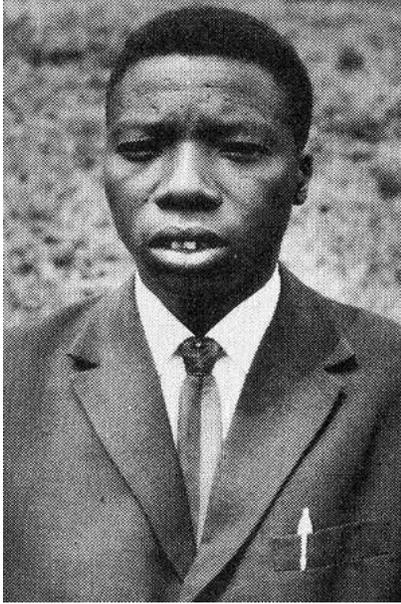
MUVUNANKIKO Gérard

“Papa, ntitwigeze dutesha ishema izina ryawe.

Est né en 1935 à Nyabikenke Gitarama, a fait ses études primaires à Kanyanza, diplômé de l'Ecole de Zaza,

et de l'Université de Louvain, Belgique, où il obtenu un diplôme en Journalisme en 1968.

Rédacteur en Chef de la revue « Urumuri rwa Demokrasi », député MDR depuis 1963 jusqu'à son arrestation en 1973.



Député MDR de Butare de 1965 à 1969.
Arrêté au lendemain du Coup d'état, est mort
en détention.

MISAGO Mathias (Mbazi, Butare)

***DES FONCTIONNAIRES / AGENTS DE L'ETAT,
ET DES SERVICES PARASTATAUX***

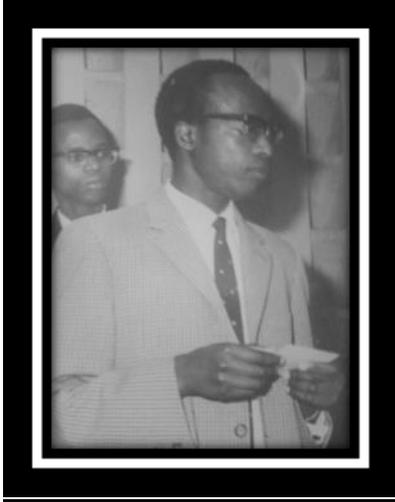


Emmanuel Kaberuka est né à
Nyamabuye/Gitarama en 1934.

Ambassadeur à Paris de 1963 à 1967, puis
Secrétaire Général au Ministère de
l'Intérieur jusqu'au coup d'état.

*“Papa, Maman, vous avez été formidables,
jamais nous ne cesserons de vous aimer.
Vous êtes gravés dans nos coeurs pour
l'éternité”.*

KABERUKA Emmanuel



*Né en 1939 à Masango (Gitarama)
Directeur Général au moment du putsch. Le
premier décédé (1973), suite aux mauvaises
conditions de transfert de la prison de
Kigali à Ruhengeli ; le seul dont la nouvelle
a été portée à sa famille.*

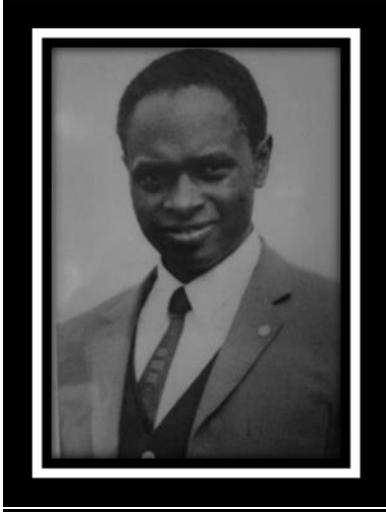
*L'âge des victimes rend ce crime encore
plus odieux*

GAKIRE Jean (Masango, Gitarama)



*Né en 1940 à Nyamabuye / Gitarama.
Diplômé en économie de Louvain;
Administrateur de la Banque Nationale du
Rwanda au moment du putsch. A été arrêté
dans la nuit du 4 au 5 juillet 1973. Est mort
en détention.*

NDANDALI Gaspard



Né le 21 avril 1941 à Nyakabanda (Gitarama) ; Doctorat en Economie obtenu en 1972. Conseiller à la Présidence, puis Directeur Général de l'Office Nationale du Commerce (ONACO) ; A été arrêté dans la nuit du 4 au 5 juillet 1973. Détenu à Gisenyi, puis à la prison spéciale de Ruhengeli, il est mort sous la torture fin 1974, à l'âge de 33 ans.

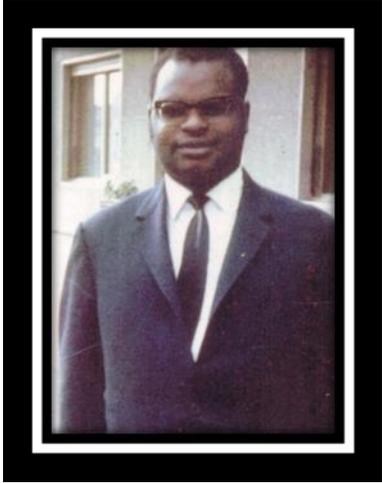
“Ton amour, et ton exemple, nous ont donné la force de lutter; jamais nous n'avons baissé les bras”.

BIZINDOLI Louis



Secrétaire Général au moment du putsch. Arrêté en 1973 est mort en détention.

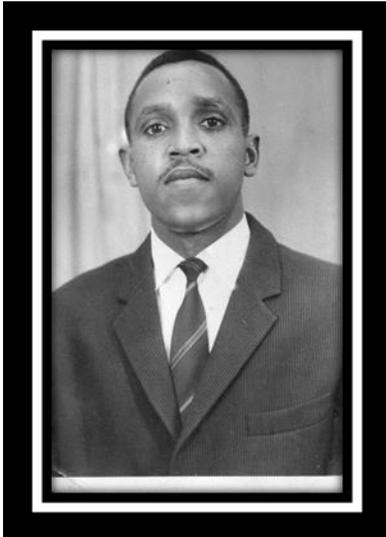
KALISA Narcisse (Masango (Gitarama))



NTALIKURE Elie né à Tambwe, le 12 Janvier 1938. Secrétaire Général à la Présidence de la République en 1973

« Ta famille t'aime et t'aimera toujours. Tu nous manques ».

NTALIKURE Elie



Né à Mukingi (Gitarama); Directeur Général de la Caisse d'Epargne du Rwanda au moment du putsch. Arrêté dans la nuit du 4 au 5 juillet 73, est mort en détention

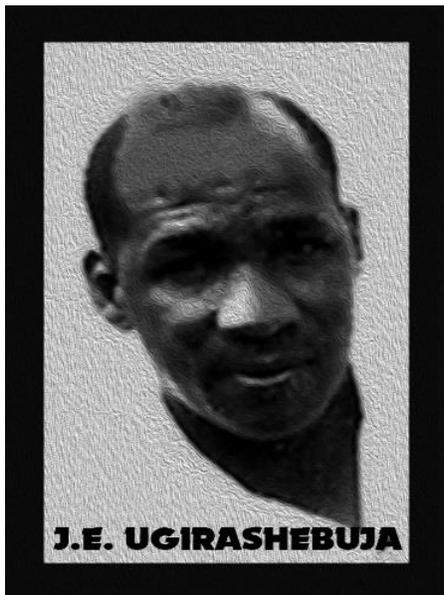
SHUMBUSHO François



*Né en 1945 à Kamonyi Taba(Gitarama) ;
Après ses études secondaires au Collège
Christ Roi de Nyanza, poursuit à
l'Université de Makerere. Arrêté le 11 mars
1974, est mort en détention. Directeur
général au MINICOM et interprète
occasionnel de Kayibanda.*

*“Ntitwagize amahirwe yo kukumenya neza
kuko twakubuze tukiri bato”*

NDAHIMANA Stanislas



Chef de division des finances communales
au Ministère de l'Intérieur, au moment du
putsch.

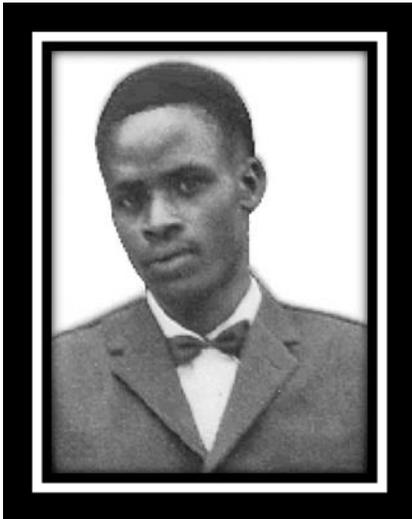
UGIRASHEBUJA Joseph Eric

(Masango Gitarama)



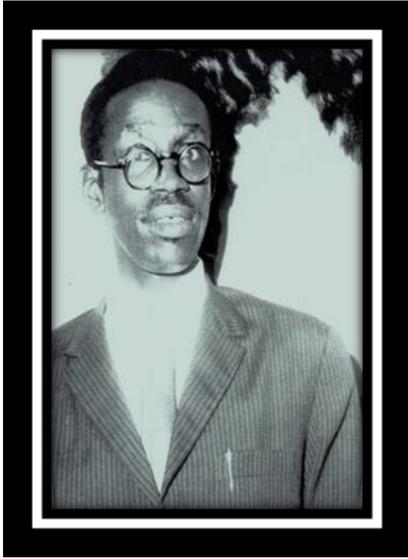
Né à Nyakizu (Butare) Directeur général à la Présidence au moment du Putsch. Est mort en détention.

GASAMUNYIGA Melchior (Nyakizu,
Butare/



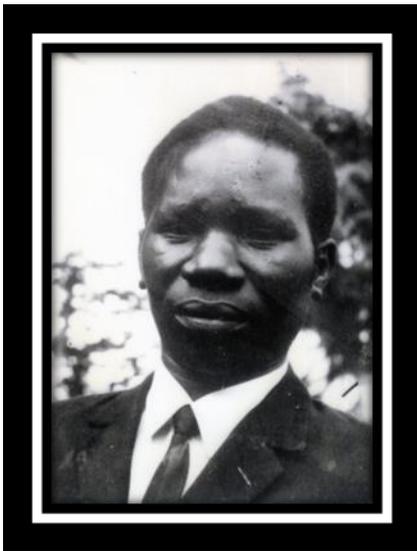
*Né en 1940 à Masango/ Gitarama.
Secrétaire particulier à la Présidence de la
République; Est mort en détention.*

HODARI Alype.



MUNYANDAMUTSA Phillipe

Né à Masango(Gitarama). Président du Tribunal de Première Instance de Kigali. Arrêté quelques mois après le putsch, est mort en détention.



TURATSINZE Désiré

Né le 30 Février 1936 à Masango Gitarama
Fonctions exercées :D'abord instituteur ; puis sous chef intérimaire ; directeur des écoles à Masango ; directeur de division à la fonction publique au moment de son arrestation. Est mort en détention.

« Son court séjour dans ce monde a laissé des traces indélébiles et des souvenirs heureux parmi tous ceux qui ont croisé son chemin »



Président de la cour d'appel de Ruhengeli, et conseiller auprès du conseil de la magistrature au moment du putsch.

Arreté le 08/09/1973, est mort en détention le 10/07/1975.

KANANI Aminadab est né en 1929, à Masango,

Etudes au Collège de Gitwe, puis à l'école de Magistrature de Nyanza, et en Belgique où il a obtenu un diplôme en droit.

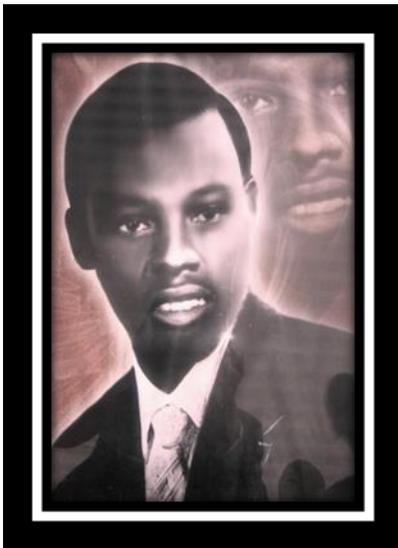


Fonctionnaire, soeur de Gakire Jean et belle soeur de Godefroid Nyiribakwe. La seule femme morte en détention dans cette affaire. Selon certaines sources aurait passé 59 jours sans boire et manger.

“Les plus belles choses ont le pire destin”

KABARENZI Agnès

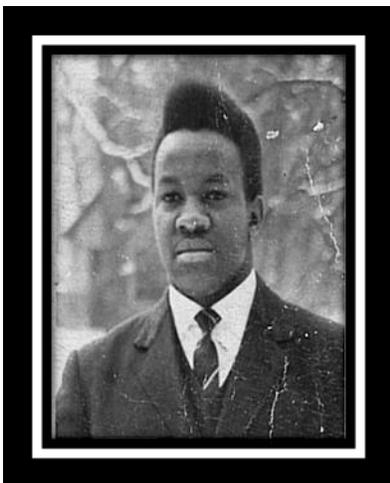
Boniface Twagirimana (Kayenzi, Gitarama)



Journaliste. Arrêté en 1973, est mort en détention.

“Seigneur, donne un beau bouquet de fleurs, et un gros bisous à papa, et dis-lui que c’est de la part de ses enfants et de son épouse qui l’aiment toujours très fort”.

NIYIBIZI Canisius



Chef de Garage (RTP) au moment de son arrestation. Est mort en détention.

“Fauché dans sa jeunesse, sans voir grandir son garçon”.



TWAGIRAYEZU Aloys(Nyakabanda,
Gitarama

Twagirayezu Aloys est né à Nyakabanda
Gitarama. Fonctionnaire au Ministère de la
Justice, en poste dans plusieurs préfectures
du Pays.

*“Twakomeje gutegereza ngo ejo ejo bundi
uzaza, ariko siko byagenze”*

DES MEMBRES DE LA GARDE NATIONALE



Cpt ZIHINJISHI Oscar

Né le 1940 à Bwishaza (Kibuye) ; Décédé en 1974. Officier de la Garde Nationale, Capitaine au moment du putsch. A laissé 4 enfants de moins de 6 ans.



Cpt HABIMANA Siridion

Né en 1942 dans la commune de MUBUGA (préfecture de GIKONGORO).
Après ses études secondaires au Petit Séminaire de Kabgayi et au Groupe scolaire de Butare, est rentré dans l'Ecole des Officiers dans la 5^{ème} promotion. Il a poursuivi ses études à Taiwan et plusieurs formation en Israël et en Belgique.

Capitaine et cadre supérieur dans les services de renseignements en juillet 1973.



Ss Lt Augustin MBARAGA, né à Nyakabanda Gitarama en 1950.

**Personnes dont les photos
et les éléments
de biographie n'ont pu être retrouvés.**

BISABO (Cpt, Nyamabuye, Gitarama)

MUSABE Jules Simon(Kibungo)

BITSINDUKA

NDAKEBUKA Godefroid

BIZIMANA Isaïe (Adj, Ntongwe, Gitarama)

GAHIGI Pierre Célestin (Murama, Gitarama)

GAKWAYA J. Claude

NDUTIYE Justin

HABIMANA Mathias(Adj, Gitarama)

NKURUNZIZA Cyprien(Adj, Gikongoro)

KABANDANA Pierre-Célestin

KANAKUZE Omar (Nyamabuye, Gitarama)

NIYOYITA Dominique (Capt, Gitarama)

MIVUMBI Damien(Mukingi, Gitarama)

NSANZISHULI David

MPORANYI Prosper(Cpt, Kibuye)

NTAGANZWA Alexandre(Kayenzi,
Gitarama)

MUGANAMFURA Aphias(Lt,Bulinga,
Gitarama)

NTIRUSHWA Siridion

NUBASHYIMFURA Charles (Cpt,
Nyakabanda,

Gitarama)

NYABUHENE Fidèle(SgtMajor)

NYAMWASA Gallican(Cpt, Nyaruhengeri,
Butare)

RWAGASORE

RWANGIRAHE

SEBAGABO Athanase(Masango, Gitarama)

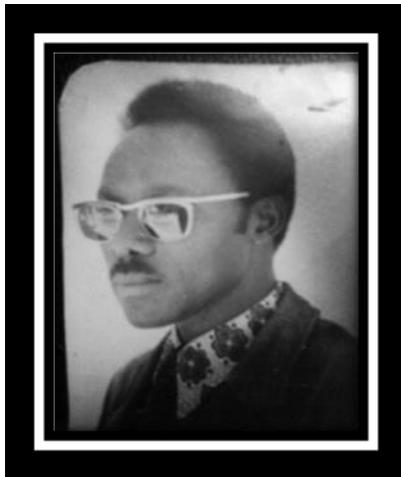
SEMANYENZI Alfred

TWAGIRAYEZU Epimaque(Taba, Gitarama)

RESCAPES DES GEOLES

- **Actuellement décédés**

- EVODE NSENGIYUMVA



Né le 6/5/1940 à Mukingi /Gitarama. Études secondaires à Kabgayi et à Bujumbura (St Esprit). Légendât à Bruxelles et nombreux stages pour compléter sa formation.

Fonctionnaire au Ministère des PTT et père de 6 enfants lors du coup d'état de 1973, il fut arrêté le 7/7/1973 et détenu pendant 3 ans successivement à Kigali, Ruhengeri et Gisenyi. Un des rares rescapés des tueries perpétrées suite au putsch de juillet 1973.

Assassiné dans les forêts du Congo.

- RUZIGANA EMMANUEL (Lieutenant) , était devenu prêtre,

Assassiné en 1994 par les Interahamwe

- NIKUZE ANNE MARIE

- **Disparu**

Mutimura, adjudant, (Bulinga)

- **Toujours en vie**

A notre connaissance, seulement deux personnes sont encore en vie.